

ANALYSE
FINANCITÉ

AUTEUR·RICE·S
NICOLAS FRANKA
JOËLLE TETART



LES MAINS INVISIBLES DU MARCHÉ

MARS 2022



Financité

À travers le monde, des milliers de personnes, et surtout des femmes, font un travail invisible. Cette analyse revient sur la notion de travail de reproduction et évoque des pistes pour le visibiliser, le comptabiliser et le valoriser.

En quelques mots :

- Le travail de reproduction englobe généralement le travail de procréation, le travail domestique, le travail de soin (le *care* en anglais) et le travail sexuel.
- En Belgique, en 2020, au quotidien, 81 % des femmes font du travail domestique contre 33 % des hommes.
- Les enjeux de valorisation du travail reproductif dépassent les questions liées à l'équité d'accès au marché du travail, à l'emploi et à la liberté qu'il peut amener.

Mots clés liés à cette analyse : inégalités, système économique, égalité des genres

Introduction

A travers le monde, des milliers de personnes pratiquent le travail invisible. Non pas dans un obscur projet, mais simplement à cuisiner, récurer le sol, nourrir les enfants, les conduire à l'école, faire la vaisselle, passer l'aspirateur, laver le linge, repasser... Des tâches restées dans l'ombre des siècles durant.

Mais depuis les années 70, des femmes du monde entier réclament la reconnaissance de leur contribution à la société et la valorisation du travail domestique via notamment le mouvement "*Wages for housework*"¹. Et par voie de conséquence, l'accès aux mêmes droits, avantages et libertés dont disposent les hommes. Car selon certaines, « le combat féministe se gagne[rait] devant le panier à linge sale. »²

La présente analyse vise à présenter les problèmes centraux issus de la division genrée du travail et la manière dont notre société reconnaît le travail domestique, de soin, de reproduction, qui est le plus souvent gratuit et majoritairement fourni par des femmes.

Nous parcourons brièvement la qualification des différentes formes de travail en mettant ce concept sous la lumière de l'économie féministe. Nous déclinons les activités pouvant être qualifiées comme du travail avec un accent sur l'importance du travail domestique et de soin.

1 Le mouvement du salaire au travail ménager ou contre le travail ménager 1972-1977

2 Titiou Lecoq, Libérées ! Le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale, Fayard, 2017

Nous décrivons ce travail tel qu'il est perçu dans la société, le rôle qu'il y joue et les gagnants et perdants qu'il génère.

A travers le concept de travail reproductif, nous discutons de l'importance quantitative que représentent ces tâches dans la société et tirons des conclusions quant aux enjeux de société qu'il représente et la nécessité d'en tenir compte dans les politiques publiques, familiales et économiques.

1 La notion de travail en économie féministe

Selon *Exploring Economics*³, l'économie féministe « analyse les interactions entre le genre et l'économie. De ce fait, elle intègre dans son analyse les parties de la sphère productive qui ne sont pas régies par le marché ou qui ne sont pas rémunérées. [Elle] étudie les logiques qui sous-tendent les couples conceptuels traditionnels tels l'économique et le social, le productif et le reproductif, le masculin et le féminin, la gratuité et la rémunération ou encore le public et le privé. » La conception plurielle du travail a donc toute sa place dans ce courant de pensée.

Pour Christine Delphy et Diana Léonard, autrices de *L'exploitation domestique*, « Le « travail » se réfère communément à l'emploi payé : c'est pour effectuer du travail que les gens sortent de chez eux, un nombre d'heures fixe chaque jour, c'est ce qu'ils font (ou ne font pas) depuis la sortie de l'école jusqu'à la retraite. »⁴

Le travail serait donc une activité qui est d'une part liée à la rémunération et d'autre part qui s'opère dans la sphère publique. Il se traduit par un nombre d'heures rémunérées dans un cadre contractuel et effectuées hors du foyer.

La preuve de la valeur du travail dans nos sociétés implique son caractère collectivement accepté, mais surtout la compensation financière qui en découle. Ces heures, étant rémunérées, acquièrent alors une *valeur marchande* et font partie intégrante du système de production. Ces efforts sont comptabilisés quelque part dans des livres de comptes et forment une part de la base de calcul du sacro-saint PIB (Produit intérieur brut). Cette *valeur ajoutée* qui peut être observée, mesurée et taxée, se juge au regard de l'offre et de la demande de ce bien produit ou de ce service rendu.

Cette valorisation octroie ensuite à leurs bénéficiaires une capacité de consommation - libre - dans le reste de l'économie, permettant survie, confort et diverses formes de respect et de reconnaissance sociale.

³ <https://www.exploring-economics.org/fr/orientation/feminist-economics/>

⁴ Christine Delphy et Diana Léonard, *L'exploitation domestique*, Éditions Syllepse 2019

La notion de travail est ici liée au salariat : une forme d'activité soumise à un employeur (qui peut être soi-même). Le travail ne s'entend alors que comme la production de valeur matérielle ou immatérielle valorisable sur le marché.

Sauf que, pour produire cette valeur dont le marché jugera de l'intérêt, une quantité de ressources humaines a bien été nécessaire en amont. La capacité d'une société à produire des choses consommables ou durables par le biais de ses travailleur·euses s'inscrit dans une chaîne de valeur qui démarre bien avant l'entrée dans l'usine de ceux·celles-ci.

La grande question qui nous anime est de savoir qui produit les personnes qui travaillent ? Et quelles sont les conditions nécessaires pour qu'elles puissent se rendre sur leur lieu de travail, jour après jour ? Combien cela vaut-il ?

2 Nous ne sommes pas né·e·s ouvrier·ères

Toutes ces tâches, lorsqu'elles sont rémunérées, constituent des emplois.

Pour assurer la présence de travailleur·euse·s dans les usines d'hier ou dans les divers métiers de services et de production d'aujourd'hui, il est nécessaire d'assurer la reconstitution de leurs forces énergétiques (manger, dormir et se reposer dans un certain confort). Et pour cela, un enchaînement de tâches doivent être effectuées et répétées quotidiennement, inlassablement comme préparer les repas, disposer du matériel d'hygiène nécessaire, et d'un foyer serein et propice au repos. Sans compter le besoin d'équilibre émotionnel nécessaire à la force de travail pour qu'elle puisse se développer et se concentrer sur ses tâches quotidiennes. Un équilibre émotionnel qui se construit grâce à l'écoute, l'empathie et le soin que nous recevons de nos proches.

Toutes ces tâches, lorsqu'elles sont rémunérées, constituent des emplois : aide ménagère, cuisinier·ère, psychologue, aide soignant·e... Mais lorsqu'elles sont effectuées à l'intérieur des foyers, la dimension de travail s'efface.

L'apport féministe dans la notion de travail permet d'arriver à une définition plus réaliste : le travail représente toutes les activités humaines où du temps et de l'énergie sont appliqués à une action, tangible ou non, qui vise l'amélioration du confort personnel ou collectif. *« En d'autres termes, le concept de travail à partir de la perspective féministe [notamment] ne se restreint pas aux activités génératrices de revenu, car, même si les activités dans le domaine des foyers et des communautés ne s'échangent pas via le marché, elles sont indispensables pour la reproduction des personnes, des familles et de la société en général »*⁵

5 Fernanda Wanderley, Traduit de l'espagnol, "Solidaridad sistémica, solidaridad de proximidad y equidad de género : una lectura desde América Latina" Une économie solidaire peut-elle être

Pourtant, la littérature économique orthodoxe et notamment les modèles standards de « comportements des ménages »⁶ estiment que tou·te·s les participant·e·s optimisent leurs choix entre (1) travailler - contre salaire dans la sphère marchande dans le but de consommer ou (2) profiter de loisirs, se détendre (leisure) au regard de l'utilité marginale qu'ils·elles tirent de chacun. Pas de troisième voie.

Mais comment peut-on considérer rationnellement les actions réalisées au sein du ménage au même titre que des vacances, une journée à flâner, lire ou se prélasser au soleil ? Marilyn Waring, autrice néo-zélandaise en économie politique, juge qu'il est absurde de considérer comme du loisir le fait de « *s'occuper de parents âgés ou des nouveau-nés, de cuisiner et de faire les courses* »⁷. Ce labeur est indispensable aux individus et à la société. Ces tâches représentent un labeur qui ne participe pas à la « production marchande » mais constitue bien un travail de reproduction des êtres humains.

3 Le travail de reproduction

Le terme de « travail de reproduction » a été amené par les féministes marxistes dans les années 1970, comme Silvia Federici et Mariarosa Dalla Costa⁸ qui ont travaillé à compléter le travail de Karl Marx en y ajoutant la dimension de travail « reproductif » dans les foyers, en opposition au travail « productif » dans les usines, sur lequel il s'était majoritairement centré.

Silvia Federici définit le travail de reproduction, dans une vision assez large, comme l'acte de « reproduire notre vie à travers la procréation, l'éducation des enfants, le travail sexuel, ainsi que la cuisine, le ménage, le réconfort apporté aux proches, etc »⁹. Elle poursuit : « ces termes ne désignent pas uniquement la mise au monde et l'éducation des enfants, ils englobent toutes les tâches qui contribuent à la santé, l'alimentation, la propreté et l'épanouissement, à la fois pour nous-mêmes et notre entourage. C'est désherber le jardin, faire le petit déjeuner, aider la grand-mère à se laver ; ce sont des tâches récurrentes et qui semblent invisibles. »¹⁰

féministe ? 2015

6 Romer D. (2012), *Advanced Macroeconomics*. McGraw-Hill. (p. 197-200)

7 *Courrier International*, Hebdo n° 1586 du 25 mars 2021 Femmes, sortir de la crise

8 Mariarosa Dalla Costa et Silvia Federici, *La crise de la reproduction sociale*, Entretiens avec Louise Toupin, Éds Remue-Ménage, 2020

9 Silvia Federici, Morgane Kuehni, Maud Simonet, Morgane Merteuil, *Travail gratuit et grèves féministes*, Éditions Entremonde, 2020

10 *The New York Times Magazine*, rencontre avec Silvia Federici, extrait dans le *Courrier International*, Hebdo n° 1586 du 25 mars 2021 Femmes, sortir de la crise

Le travail de soin va souvent de pair avec les activités du travail domestique.

Pour être précis·es, le travail de reproduction englobe généralement le travail de procréation, le travail domestique, le travail de soin (le *care* en anglais) et le travail sexuel. Le choix du terme « reproduction » est crucial afin d'insister sur le processus de reconstitution de la force de travail. « *On parle donc d'un type particulier de production : la production du producteur.* »¹¹

Cette analyse met l'accent sur le travail domestique et le travail du soin effectué à l'intérieur du foyer sans compensation financière directe, et donc, gratuit.

Le travail domestique ou travail ménager représente ce qui est communément appelé tâches ménagères : passer le balai, l'aspirateur, laver le sol, nettoyer les sanitaires, enlever la poussière, passer un coup d'éponge, faire la lessive, les courses... etc. Ce sont toutes les activités physiques qui consistent à entretenir le foyer pour toute la famille.

Le travail de soin (*care*) est constitué d'activités physiques et tangibles comme le fait d'aider une personne dépendante à se lever, à se laver ou à marcher au parc par exemple. L'éducation des enfants et l'aide aux devoirs en font aussi partie. Mais, loin de se limiter au soutien physique aux personnes dépendantes, il représente également toutes les formes d'empathie, d'écoute, et d'attention portée aux autres qui sont intangibles et constituent une forme de travail émotionnel. Il va souvent de pair avec des activités du travail domestique.

Prenons l'exemple de la cuisine. Le fait de préparer le repas préféré d'une personne comprend deux tâches : l'action de cuisiner en elle-même (travail domestique), et l'attention particulière aux goûts et préférences de la personne, ce qui contribue à prendre soin de cette dernière (travail de soin).

4 Cachez ce travail que je ne saurais voir

Le terme « invisible » est défini comme « *ce qu'on ne peut pas voir, qui est imperceptible* »¹². Il s'agit bien d'une notion relative qui dépend de chaque personne et de sa perception de la société. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, le travail de reproduction n'est pas perçu au même titre que le travail salarié par les sciences économiques orthodoxes. Étant considéré comme du temps de loisir, il échappe au calcul de la production nationale du pays. Il est donc imperceptible et invisible dans les comptes nationaux.

11 Entretien avec Silvia Federici, de Diego ACUÑA-MARCHANT et Pierre-Olivier CHAPUT.
<https://radioparleur.net/2019/06/18/capitalisme-patriarcal-entretien-avec-silvia-federici-feminisme/>

12 <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/invisible/>

En effet, à l'échelle de la société, nous observons que ce qui échappe à la sphère marchande n'est pas comptabilisé. En l'occurrence, « *le travail ménager est analysé à travers trois caractéristiques principales, soit son invisibilité, son caractère privé et sa gratuité. Invisible, car sa production est hors marché.* »¹³

Relativement à l'aspect genré de ce travail décrit en introduction, il convient d'évaluer quelles sont les personnes qui effectuent ce travail invisible et gratuit, au sein même des ménages.

5 Les mains invisibles du marché

Dans la majorité des foyers, lorsque l'on interroge les différents membres (femmes et hommes), elles et ils considèrent que la répartition des tâches est équitable et juste. Lorsque l'on mesure les tâches domestiques avec des applications à enclencher durant la réalisation de la tâche¹⁴, on arrive à des chiffres complètement inégaux.

En Belgique, en 2020, au quotidien, 81 % des femmes font du travail domestique contre 33 % des hommes¹⁵. En Wallonie, au quotidien, les femmes consacrent en moyenne 3h17 au travail ménager et les hommes 1h57. Par semaine, cela représente 22h38 pour les femmes et 13h41 pour les hommes¹⁶. Les femmes effectuent donc 9h de travail domestique en plus par semaine que les hommes.

Les femmes passent également deux fois plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants (3h39) que les hommes (1h46), comme le décrit le tableau ci-dessous¹⁷. Ces résultats déséquilibrés montrent que la répartition du travail de reproduction au sein des ménages reste genrée.

13 Louise Toupin, Camille Robert, Portraits d'une lutte féministe inachevée, Travail invisible, Eds Du Remue-Ménage, 2019

14 Voir par exemple l'application Maydee <https://www.maydee.fr/>

15 Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, COMMUNIQUÉ DE PRESSE, La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale encore fortement marquée par le genre, 2020

16 Iweps, ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN WALLONIE, Photographie statistique, CAHIER 2, Le genre et l'emploi du temps en Wallonie, 2017.

17 Ibid.

Tableau 1.2. Temps consacré au travail rémunéré, aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants par semaine, Wallonie, 2013

	travail rémunéré	tâches ménagères	soins et éducation des enfants	total
hommes	16:42	13:41	1:46	32:09
femmes	9:52	22:38	3:39	36:09

Source : Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie

Bien entendu, une part de cette situation et du temps de travail réduit de certaines est la conséquence de choix individuels. Mais ce qui nous intéresse, c'est l'importance relative de ces activités et les conséquences.

Autre élément d'intérêt : en moyenne, les femmes travaillent 36h09 par semaine et seulement 9h52 sont rémunérées. Les hommes eux, travaillent 32h09 par semaine dont 16h42 sont compensées financièrement. Les femmes travaillent donc en moyenne 4h de plus par semaine dont une majeure partie gratuitement.

Pour visibiliser le travail de reproduction fourni, à l'échelle du ménage, certaines applications comparables à Tricount¹⁸ (qui consiste à gérer et répartir les dépenses en couple ou entre amis) se développent, notamment l'application Maydée¹⁹. L'application permet d'encoder les différentes tâches qui sont faites, qu'elles soient liées au travail domestique (lessive, courses, ménage) ou au travail de soin (animaux, parents proches, devoirs des enfants) ou encore même à toute activité logistique liée au foyer (trajet en voiture).

Selon son site internet, « le but de Maydée n'est pas seulement d'atteindre une égalité réelle entre les femmes et les hommes, mais aussi de pointer du doigt ce qui se joue à la maison, de questionner la valeur qu'on accorde à ce travail gratuit ». Visibiliser les écarts de temps passés à ce travail de reproduction, grâce à des outils de comptabilisation, peut permettre une base chiffrée pour négocier au sein du ménage et ainsi tendre vers une répartition plus équitable.

18 <https://tricount.com/fr/>

19 <https://www.maydee.fr/>

6 Quelle valeur donner à ce travail ?

Ces chiffres ne sont pas anodins. Afin de donner une première estimation du poids de ce travail domestique dans l'économie, nous prenons d'abord la charge totale que représente le travail domestique, soit le nombre d'heures hebdomadaires estimées par l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), par genre.

Sur base des données de population de l'Office belge de statistique (StatBel), nous évaluons les efforts dédiés au travail domestique et à l'entretien des ménages sur tout le territoire de la Wallonie. Cela permet d'estimer une charge totale annuelle de travail domestique de plus de 2,05 milliards d'heures. Ce chiffre monte à 2,33 milliards d'heures si l'on inclut le travail de soin et d'éducation aux enfants.

Cette notion d'utilisation du temps et de charge domestique est devenue particulièrement prégnante lorsque, pendant la pandémie, les services d'assistance extérieurs ont été coupés ou réduits, reportant sur les épaules des ménages – et particulièrement des femmes²⁰ - l'entièreté du travail domestique en plus du travail de suivi et d'éducation des enfants. Chacun·e a pu prendre la mesure de l'importance de l'éducation des enfants, non seulement comme service public d'éducation, mais aussi comme service de reproduction des futur·e·s travailleur·euse·s en devenir, indispensable à la société.

La valeur de ce travail reproductif peut donc être estimée, et ce, avec toutes les précautions d'usage quant aux hypothèses précisées. Ainsi, sur base d'un PIB en 2013²¹ de 90,8 milliards²² pour la Région wallonne, nous pouvons réaliser une première approche de la valeur du travail domestique proportionnellement à la production de « richesse » nationale estimée par le PIB.

Nous prenons comme base la valeur horaire du salaire moyen belge fin 2012 de 20,5 €²³. D'autres chiffres, comme le salaire minimum légal ou d'autres critères de subdivisions pourront être utilisés pour affiner ces premiers résultats. La valeur du travail reproductif en Wallonie valorisé au salaire moyen représenterait alors une valeur équivalente à 47,8 milliards d'euro, soit 52,6% du PIB wallon de 2013 qui s'élevait à presque 91 milliards. Les femmes contribuent pour 63,5% à cette

20 Courrier International, Hebdo n° 1586 du 25 mars 2021 Femmes, sortir de la crise

21 Année de référence des données citées dans le rapport de l'IWEPS Cahier 2, « Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie », 2017

22 Source : Institut des comptes nationaux

23 Moyenne générale pour la Belgique fin 2012 sur base de temps plein 38h/semaines. IDD, Les salaires en Belgique - quelques données. Janvier 2013 Url: <http://www.iddweb.eu/docs/salaires.pdf>

La valorisation de ce travail, en termes de PIB, pourrait s'élever à 21,81%.

valeur ajoutée.^{24 25}

Si nous considérons le taux horaire au montant du titre-service (2013) de 8,50 €, la valorisation en termes de PIB reste de 21,81%. Des chiffres tout à fait alignés avec les comparaisons internationales et notamment les volumes estimés en France par Delphine Roy.²⁶

Le poids significatif que ces efforts peuvent signifier correspond à une part considérable de l'activité économique pouvant représenter de 27,7 à 70,5% du PIB en France en 2010²⁷ Cette variation découle des différentes méthodes de valorisation et des périmètres concernés : activités « cœur » apparentées au travail domestique, « médiane » incluant le bricolage et le shopping par exemple, ou « extensif » comme les trajets ou la promenade du chien.²⁸

Le même constat a été établi ailleurs dans le monde. « Ménage, cuisine, gestion du budget, soin des proches, collecte de bois et d'eau dans les pays du Sud, la valeur monétaire du travail de soin non rémunéré assuré par les femmes âgées de 15 ans ou plus représente au moins 10 800 milliards de dollars chaque année, soit trois fois la valeur du secteur du numérique à l'échelle mondiale. »²⁹

24 Les données de l'IWEPS proviennent d'une enquête menée par TOR et la Vrije Universiteit Brussels ainsi que la Direction générale Statistiques dont les détails méthodologiques sont décrit dans le Cahier 2, « Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie », 2017, IWEPS. Cette enquête sur l'emploi du temps est basée sur la durée des occupations d'un échantillon hétérogène d'individus âgés de plus de 12 ans.

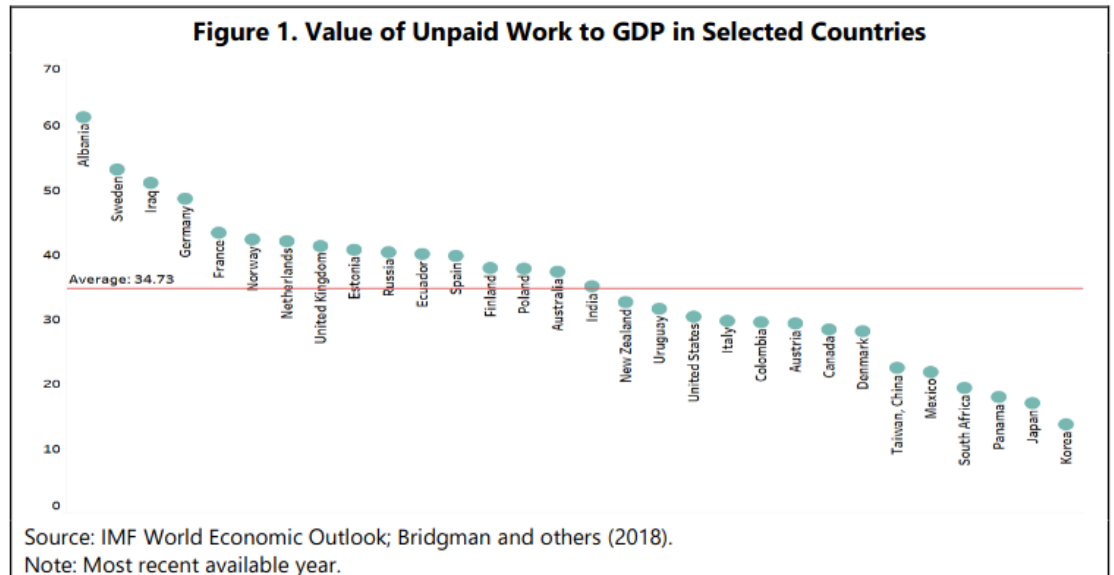
25 Note méthodologique. Bien que les données moyennes de l'IWEPS soient établies sur un échantillon d'individus de 12 ans et plus, notre base de population permettant d'établir cette somme totale d'heures de travail se limite aux personnes âgées de 18 à 64 ans. Cette approche conservatrice sous-évalue certainement le véritable total régional moyennant que les adultes de 18 à 64 ans produisent en moyenne plus d'heures de travail domestiques que les 12-18 ans et les 65 ans et plus.

26 Roy D., Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010, INSEE, division Redistribution et politiques sociales, Insee Première, N° 1423, 2012

27 Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010, Delphine Roy, division Redistribution et politiques sociales, Insee, Insee Première, N° 1423, 2012.

28 Roy D. (2011) La Contribution du travail domestique au bien-être matériel des ménages : une quantification à partir de l'enquête Emploi du Temps. INSEE

29 Rapport sur les inégalités mondiales d'Oxfam 2020



Le graphique ci-dessus montre l'importance en PIB du travail non-rémunéré dans différents pays. Un manque de valorisation qui fluctue de 10 à 60%.³⁰

Ces chiffres renforcent le sentiment que le PIB ne permet pas de capturer la réalité économique retranscrite en confort de vie d'une population. Des économistes féministes comme Boserup, Waring et Folbre ont longuement critiqué la manière dont le système international de comptabilité nationale (SNA) invisibilise la productivité des femmes³¹. Ne pas mesurer le travail domestique dans la productivité de l'économie, dont l'étymologie signifie « administration du ménage », est un beau paradoxe.

La comptabilisation du travail gratuit ouvre également la voie à un débat plus large sur la considération du confort et de la richesse collectivement créée au sein de notre société. À tout le moins, des statistiques précises, mais également une meilleure visibilité de ces résultats (à toutes les échelles), contribuent certainement à exposer ces inégalités dont bon nombre de personnes - souvent les bénéficiaires - n'ont parfois aucunement conscience.

Une augmentation des heures de soins données et de l'assistance mutuelle apportée à chaque personne ne constituent-elles pas une augmentation du confort collectif ? Et inversement lorsque celles-ci sont réduites ?

³⁰ Alonso, Brussevich, Dabla-Norris, Kinoshita, Kochlar. (2019) *Reducing and Redistributing Unpaid Work: Stronger Policies to Support Gender Equality*. IMF Working Paper WP/19/225

³¹ Smith J. (2021) *Accounting for Non-market Household Production 'Beyond GDP': 20th Century Trends in Mother's Milk Production*. IARIW

Si le PIB mesure la création de richesse, alors la notion de richesse que nous souhaitons voir se matérialiser dans notre société mériterait sans doute une autre considération politique.

7 Comptabiliser, visibiliser, valoriser

Les chiffres internationaux démontrent une écrasante prédominance des femmes dans la réalisation du travail domestique et de soin - à hauteur des deux-tiers de l'effort global. Un travail qui lui-même pèse lourd en termes d'heures d'activités hebdomadaires et peut représenter l'équivalent de la moitié du PIB wallon.

Plusieurs enjeux majeurs et pistes de solutions ressortent de cette analyse. Tout d'abord, la visibilisation de ce travail reproductif est un moyen de conscientiser aux efforts qu'il représente, que ce soit d'abord dans les ménages et ensuite dans la société. A l'échelle de la société, les études dont celle de l'IWEPS ont déjà permis de mettre ces inégalités en lumière, mais surtout de visibiliser la quantité d'heures que représentent ces activités. Les conditions dans lesquelles elles sont réalisées sont souvent subies par les contraintes de la vie, mais elles sont surtout indispensables à la continuité de la société et la reconstitution de la force de travail.

Peu de débats publics font état de la pression et des conditions du travail ménager et de soin ainsi que des conséquences que cela a pour les personnes - majoritairement des femmes - qui s'adonnent chaque jour à ces activités.

C'est la notion même de travail qui est interrogée.

C'est la notion même de travail qui est interrogée à travers sa reconnaissance ou sa valorisation sociale. Une valorisation sociale, qui peut prendre différentes formes, pourrait également conduire plus d'hommes à ne pas voir comme un pas en arrière, une perte de temps ou un frein à leur avancement professionnel de participer équitablement au dur labeur de la reproduction de la vie humaine sous les formes décrites dans cette analyse. La valorisation sous forme comptable, monétaire et sociale peut servir de facteur d'émancipation des personnes contraintes au travail domestique.

Les banques de temps constituent des outils intéressants pour comptabiliser, visibiliser et valoriser le travail domestique et de soin. Elles fonctionnent avec une unité de mesure basée sur une heure de services rendue / due à la communauté mais hors du cadre du foyer. On parle également de travail de reproduction même quand l'activité s'inscrit dans une perspective élargie à la communauté.

Le temps consacré au travail domestique et de soin dans les banques de temps est comptabilisé dans une base de données qui est rendue visible à tous les membres, ce

qui permet un contrôle social. La question de la valorisation y est centrale : « en premier lieu, les banques de temps accordent une valeur à certaines activités du quotidien (tenir compagnie, faire des courses, aider aux devoirs,...) et à des compétences (écoute, empathie, ...) qui sont sous évaluées par la sphère commerciale. »³² En plus, ce temps est doublement valorisé puisqu'il permet à la personne qui rend le service d'en recevoir un autre de la communauté. Il amène donc une contrepartie via le système de monnaie-temps.³³

8 Un enjeu de taille pour la société

Les enjeux de valorisation du travail reproductif dépassent les questions liées à l'équité d'accès au marché du travail, à l'emploi et à la liberté qu'il peut amener. Le combat féministe ne saurait se limiter à la seule question de l'égalité salariale. Car « l'inégale répartition des tâches ménagères et de soin reste une des pierres angulaires de l'inégalité des genres et de l'exploitation économique des femmes. »³⁴ D'ailleurs, l'accès au marché du travail pour les femmes restera partiel et limité tant qu'elles devront assumer autant d'heures de travail de reproduction dans leur foyer. En effet, on ne dispose que de 24h dans une journée et celles qui sont dédiées à ce travail-là se font forcément aux dépens du travail salarié.

Enfin, l'analyse économique ne peut se contenter de regarder ce qui sort des usines et les rémunérations du travail et du capital qui en découlent. Pour Marilyn Waring, « les priorités politiques ne seront jamais pertinentes si le principal secteur de l'économie reste invisible. »³⁵

Mais alors comment promouvoir une juste considération économique pour ces activités non marchandes ? Comment visibiliser un travail sociétal massif qui subit de plein fouet les aléas du monde extérieur, comme une pandémie ou une crise financière ? Comme évoqué en introduction, selon le mouvement du salaire au travail ménager³⁶, revendiquer un salaire aurait pour conséquence d'ébranler la base de l'organisation capitaliste du travail, à savoir, la famille - entendue comme le lieu de reproduction gratuite des travailleur·euse·s³⁷. Cela permettrait aussi d'ouvrir la voie vers de meilleures possibilités de négociation des conditions dans lesquelles ce

32 Pascale CARON, Lucile MARJOLLET, Catalina DUQUE GOMEZ, MOOC Monnaies complémentaires 2017, SÉQUENCE 3.3. LES BANQUES DE TEMPS ET LA MONNAIE-TEMPS.

33 Unité de compte basée sur le temps qui sert de moyen d'échange au sein de la banque de temps.

34 Portraits d'une lutte féministe inachevée, Travail invisible, Louise Toupin, Camille Robert, Eds Du Remue-Ménage, 2019

35 Courrier International, Hebdo n° 1586 du 25 mars 2021 Femmes, sortir de la crise

36 Créé par le collectif féministe international en 1972

37 Louise Toupin, Le salaire au travail ménager, 1972-1977 : retour sur un courant féministe évanoui, Démarches méthodologiques et perspectives féministes, Volume 29, numéro1, 2016.

travail est effectué.

Mais un grand nombre de féministes craignent que cela institutionnalise le travail de reproduction des femmes dans la sphère familiale et qu'elles soient verrouillées au foyer éternellement. Plutôt qu'un mouvement collectif pour lutter contre l'injuste répartition du travail ménager, ce sont plutôt des solutions individuelles de négociation au sein du ménage qui ont été préconisées. En pratique, lorsque les ménages échouent dans cette négociation, ils externalisent ce travail, ce qui crée une nouvelle division genrée internationale du travail, basé sur des travailleuses domestiques issues de l'immigration et peu rémunérées.³⁸

Des solutions à envisager

A commencer par un salaire ménager, qui pourrait s'inscrire dans une politique plus large d'émancipation des travailleur·euses via des formes de revenu universel, de base ou inconditionnel selon les modalités choisies. Le diable se cache dans les détails, serait-ce le ménage ou la personne qui en serait bénéficiaire ? Quelle méthode de calcul ? Qui le finance ?

La valorisation peut se baser sur le coût que représenterait l'externalisation du travail ou sur le coût d'opportunité rencontré par la personne qui effectue ces tâches et la rémunération qu'il ou elle aurait pu obtenir sur le marché du travail. De nombreux casus juridiques ont démontré à travers le monde qu'il est possible pour un juge de déterminer une compensation financière du travail domestique effectué lors d'une séparation. Une valorisation formelle pourrait ouvrir la porte à l'obtention de droits sociaux liés à ce statut de « personne au foyer » et individualiser certains droits pour contribuer à l'émancipation de ces personnes.

Comment le financer ? Le·la conjoint·e salarié·e devrait-il·elle soustraire une partie de son salaire pour la personne restée au foyer ? Faut-il prévoir une compensation publique au regard de la contribution sociétale apportée ? Ou faut-il envisager une nouvelle fiscalité du capital qui bénéficie indéniablement de ce travail reproductif gratuit qui lui permet d'extraire un maximum de valeur des travailleur·euses ? Toutes ces questions n'ont rien d'anodines et continueront certainement à alimenter le débat public, citoyen et féministe dans le cadre d'une lutte plus large pour la redistribution des tâches et des richesses collectivement produites.

Nicolas Franka, Joëlle Tetart

Avril 2022

38 Ibid.

Une valorisation peut se baser sur le coût que représenterait l'externalisation du travail.

Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, nous recommandons en lien avec le mémorandum Financité « *56 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen-ne:s* »³⁹

Une finance proche des gens

Recommandation 49 : « Financité demande à la Fédération Wallonie-Bruxelles de développer davantage l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, en ce qui concerne en particulier la compréhension par chacun du monde économique et financier dans lequel il vit, en vue de permettre l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. »

Financité a également mis en place un groupe citoyen de vulgarisation et de sensibilisation aux enjeux financiers pour armer les femmes face aux inégalités économiques.

Le groupe « Genre et patrimoine » construit un socle de connaissance et imagine des moyens d'action.

³⁹ https://www.financite.be/sites/default/files/20190122_memorandum_2019-web_final.pdf

A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.